

Mobilisations – échos des départements (suite)

Indre-et-Loire :

La préparation "Collèges morts" le 12 avril contre le choc des savoirs bat toujours son plein ! A priori 17 collèges engagés pour l'instant.

Mercredi 10 avril : AG des délégués d'établissements à 14H maison des syndicats, St Avertin, salle la rotonde avec les syndicats et les représentants de la FCPE 37 qui préparent activement.



Nord :

Les mardi 9 et 10 avril : journées écoles mortes aux collèges Nadeau et Neruda de Wattrelos => articles à lire [ici](#).

Communiqué du collectif Education Nord en Lutte :

Les personnels et parents d'élèves se sont réunis en Assemblée Générale ce mardi 2 avril 2024 à la Bourse du Travail de Lille.

L'AG renouvelle son rejet total de la contre-réforme dite du « choc des savoirs » et exige l'abrogation immédiate du décret du 17 mars et de la note de service du 18 mars. Cette réforme inique s'inscrit dans la continuité d'une politique agressive de destruction de l'enseignement public et du statut des fonctionnaires, que nous refusons.

Les collègues de français et de mathématiques sont d'ores et déjà sollicités par leurs directions dans des courriers faisant appel aux volontaires pour accompagner la mise en oeuvre des groupes de niveau dès la rentrée prochaine.

Les discussions ont porté sur les suites à donner à la mobilisation pour empêcher la mise en application de la réforme. L'AG invite largement les personnels et parents d'élèves à se mobiliser et à rejoindre le collectif constitué le 28 mars dernier.

Elle propose :

- de sensibiliser les parents par le biais de réunions d'informations, de tractages et de travailler avec les associations de parents d'élèves.

- de boycotter les réunions de travail sur la base du volontariat pour les enseignants de maths et de français et de faire connaître largement les raisons du refus catégorique des collègues d'accompagner la réforme.
- Si ces réunions deviennent obligatoires et contraintes, d'établir un mandat aux collègues qui seraient convoqués et donner un texte commun à diffuser largement afin que ces réunions deviennent des tribunes pour exposer notre refus collectif et protéger les collègues convoqués (voir ci-dessous.)
- de multiplier les motions dans les CA, si possible avec le soutien des parents d'élèves, qui expriment le rejet total de la réforme.
- de multiplier les Heures d'Information Syndicale mettant la lutte contre la réforme à l'ordre du jour pour communiquer le plus largement possible auprès des collègues dès la semaine prochaine.

L'Assemblée Générale invite largement les collègues et parents mobilisés à se joindre aux prochaines actions prévues en vue de renforcer le mouvement et de préparer la grève unitaire pour gagner sur nos revendications :

Prochaine AG : le jeudi 11 avril à 18h à la Bourse du Travail de Lille

Rassemblement devant le Rectorat : le mercredi 17 avril à 14h

Établissements représentés : 16 Collèges, 7 Lycées, 1 Ecole élémentaire

Charente-Maritime :

Lundi 8 avril, le collège de Chatellaillon avait annoncé une opération "collège mort" : 37 élèves présents sur un effectif de 698 élèves.

Motion CA du Collège R. Caillié de Saintes (8 avril) FO, FCPE, PEEP, SNES : *« Les représentants des personnels d'éducation et les représentants des parents de la PEEP et de la FCPE au CA du collège René Caillié de Saintes constatent que malgré l'opposition de la quasi-totalité des personnels, des parents, des organisations syndicales, le gouvernement Macron/Attal fait le choix du passage en force sur le si mal nommé « choc des savoirs ».*

Nous refusons le tri des élèves : les « groupes Belloubet/Attal » sont une absurdité pédagogique qui va stigmatiser les élèves les plus en difficulté. Ils vont désorganiser le fonctionnement du collège et supprimer les autres groupes ou dispositifs que les personnels ont mis en place en fonction des besoins des élèves et de leur discipline. Ces groupes sont aussi un tri social qui prépare une orientation précoce et contrainte.

De plus le conditionnement du passage en 2nde à l'obtention du DNB, à une prépa 2nde – une seule dans le département - ou à de l'apprentissage, risque de vider les lycées publics, notamment professionnels. D'autre part, la labellisation des manuels scolaires dans le premier degré et les incitations à produire des progressions et des évaluations communes en français et mathématiques au collège sont des dangers pour la liberté pédagogique individuelle des enseignants.

Nous revendiquons l'abrogation du « choc des savoirs », et nous réclamons les moyens nécessaires pour que l'Ecole puisse remplir ses missions. »

Yonne :

Appel intersyndical FNEC FP-FO – FSU – Sud Education : amplifions la mobilisation, réunissons-nous dès à présent dans tous les établissements, toutes les écoles ! :

« Les collègues de Seine-Saint-Denis, rejoints par de nombreux établissements d'autres départements, en particulier en région parisienne sont mobilisés contre le « choc des savoirs » et pour un choc des moyens et des salaires ! Nous les avons rejoints, à l'appel de l'intersyndicale nationale, ce 2 avril.

Suite à l'assemblée départementale de grève, réunie à Auxerre le 2 avril, nos organisations FNEC-FP FO 89, FSU 89 et SUD Education 89-58, ont décidé d'un plan de mobilisation pour organiser les collègues opposés à ces mesures dévastatrices.

Nous sommes déterminés à faire reculer le gouvernement Attal dans son entreprise de démantèlement de l'École !

Nous restons fermement opposés au choc des savoirs, véritable usine à sélection sociale qui tente d'imposer le tri des élèves en classe de 6ème/5ème, par les enseignants dès le CM2, et un mode de fonctionnement totalement déréglementé des établissements, remettant en cause la liberté pédagogique, le statut des personnels et le collège unique.

Nous nous engageons dès à présent dans un plan d'heures et de réunions intersyndicales, d'ici les vacances et invitons tous les collègues à se réunir pour s'informer et s'organiser, dans les écoles, les collèges, les lycées.

Déjà, dans plusieurs établissements, la résistance s'organise et se poursuit :

- dans de nombreux collèges les Conseils d'Administration ont voté contre l'organisation de ces groupes de niveaux,
- au collège de Villeneuve-sur-Yonne, une réunion publique avec les parents d'élèves se tiendra au retour des vacances, différentes actions sont menées (banderoles, tracts...), en lien avec les écoles primaires,
- à l'école maternelle de Toucy, les collègues PE ont déposé leur intention de grève jusqu'au 12 avril et sont prêtes reconduire la grève,
- plusieurs écoles continuent de refuser la fermeture de classe décidée pour la rentrée.

Nous appelons tous les collègues de tous les établissements et toutes les écoles, à se réunir dès à présent pour décider de l'action commune, notamment avec les parents, et à le faire savoir (motions, prises de position...) et ainsi relancer la mobilisation dès la rentrée pour nous permettre de l'emporter et de faire reculer le gouvernement, en particulier par la grève reconduite sur plusieurs jours !

Ne laissons pas passer ! Exigeons un plan d'urgence pour l'éducation ! NON au « choc des savoirs », OUI au choc des salaires et des moyens ! »

Bouches-du-Rhône :

Ce 5 avril, après la première réussite du 28 mars et après la grève du 2 avril, des collègues, ainsi que des parents d'élèves, se sont à nouveau mobilisés pour obtenir le retrait du choc des savoirs : collèges Thiers, Longchamp, Anatole France, Gaston Defferre, Germaine Tillion, Fraissinet, François Tillion, André Chénier,

Darius Milhaud, Louis Armand, les Caillols, Pierre Puget, lycée Périer... Ces rassemblements ont réunis par ailleurs des collègues du premier degré. Dans le 12ème arrondissement, les collègues ont décidé de reproduire cette mobilisation jeudi 11 avril devant le collège Fraissinet. De plus, dans le centre-ville, les collègues s'adressent aux collèges de Marseille ce message :

« Suite aux mobilisations réussies des jeudi 28 mars et 4 avril sur la pause méridienne, les collègues du centre-ville vous proposent de nous réunir ensemble le jeudi 11 avril au soir dans un collège du centre-ville (la capacité de la salle étant limitée, merci de contacter la personne qui a envoyé le message pour les détails pratiques).

En particulier, nous proposons de discuter d'une manifestation commune dans le centre-ville de Marseille le mercredi 17 après-midi pour continuer la bataille pour obtenir le retrait des mesures du choc des savoirs et des moyens pour l'école ! »

Le SNFOLC 13 soutient ces mobilisations décidées dans les établissements et réunions de secteur et propose aux collègues de tout le département de reproduire ces initiatives.

Ille-et-Vilaine :

– mercredi 10 avril :

- « collège vide » : collège Les Gayeulles à Rennes
- 9h30-11h30 : tractage sur les marchés St Thérèse (Rennes)
- 14h : rassemblement devant la DSDEN des personnels et des parents du lycée Bréquigny (Rennes)

– jeudi 11 avril :

- 16h30 : rassemblement devant la DSDEN des personnels et des parents du lycée public de Bruz en raison de leur dotation horaire beaucoup trop basse (conséquence de la mise en place des groupes de niveau au collège); ils seront reçus en audience.
- 18h30 : réunion publique des établissements scolaires de Rennes sud, à destination des parents et des personnels, objectif : informer sur la réforme, lieu de la réunion : salle de « Carrefour 18 »

– vendredi 12 avril :

9h30-11h30 : tractage sur le marché de Villejean

– samedi 13 avril : manif des familles

- 14h : départ de manif dans différents quartiers de la ville de Rennes (notamment métro Clémenceau) en direction de l'esplanade de Gaulle
- 15h : manifestation au départ de l'esplanade de Gaulle (Rennes)

– mardi 16 avril :

à partir de 17h : occupation nocturne générale des établissements scolaires

– mercredi 17 avril :

opération « collèges vides » dans de nombreux établissements du département à l'initiative des parents d'élèves

– jeudi 18 avril :

- 7h-8h30 : barrage filtrant au rond-point des Gayeulles (Rennes)

- 17h30-19h : AG à l'INSPE pour construire la suite de la mobilisation

Rhône :

Les grèves, les grèves et actions se poursuivent comme indiqué dans le mail dimanche, à Brignais, à la Tourette et ailleurs, aujourd'hui le collège Gilbert Dru se rassemble devant le rectorat et organise un tractage, ce soir AG à la Bourse du Travail, etc.

Une AG de collèges du 5e arrondissement s'est aussi tenue hier soir dans un café, à l'initiative du collège Charcot qui s'est adressé aux établissements environnants un par un, pour proposer une action contre le "choc des savoirs". Ci-joint la motion de Charcot envoyée à tous et à diffuser largement. 5 collèges avaient été sollicités en quelques jours par Charcot, à l'AG hier 3 d'entre eux ont pu envoyer 2-3 délégués : les Battières, Rousseau, le Plan du Loup. Les collèges de Francheville et Jean Moulin n'avaient pas pu se disposer en quelques jours pour envoyer des représentants, mais sont partants et ils dans la boucle de la construction de l'action commune. Des écoles du secteur ont été contactées par le biais syndical. Une action "collèges morts" avec les écoles, et les parents est en préparation pour le 6 mai avec ouverture d'un groupe whatsapp : rassemblements dès 8h devant chaque établissement, AG de chaque établissement à 9h puis AG commune à 10h, pique-nique commun à midi, invitation à venir des médias ...

Selon Charcot, "maintenant il faut qu'il y ait le feu dans les bahuts !"

Les organisations syndicales FO, CGT, SUD et CNT ont repris à leur compte les décisions de l'AG du 2 avril (80 collègues), et appellent à être tous en grève à partir du lundi 29 avril : « Pas de retrait, pas de rentrée dans le 69 ! »

Seine-Saint-Denis :

L'assemblée départementale du 2 avril a appelé « à la grève lundi 22 avril 2024 et à mettre en débat dès maintenant la reconduction de la grève les jours suivants », « pour un plan d'urgence pour l'École publique en Seine-Saint-Denis, contre le « Choc des savoirs » ».

Le SNFOLC 93 appelle les collègues à se réunir dès cette fin de semaine dans les collèges et lycées du département, à prendre position sur la revendication d'abrogation de l'arrêté du 17 mars instaurant les groupes de niveau et de l'ensemble des textes sur le « Choc des savoirs », à relier cette revendication à l'ensemble des revendications en matière de moyens, de plan d'urgence, et à discuter des moyens d'action, de la grève, pour obtenir satisfaction.

Tarn-et-Garonne :

L'AG Éducation 82 a réuni ce midi une trentaine de personnes sous le kiosque.

- L'AG réaffirme son mot d'ordre : « Pas de retrait, pas de rentrée ! » et appelle toujours à la grève à partir du 22 avril.

- L'AG appelle également à poursuivre les actions de tractages et d'information, à destination des parents d'élèves comme des collègues. Le prochain RDV est fixé au samedi 6 avril à 9h au marché de Montauban aux allées de l'empereur.

La date de la prochaine AG a été fixée au lundi 22 avril à partir de 10h.

Vosges :

Mardi 2 avril : une trentaine devant la Direction des Services départementaux de l'éducation



nationale à Épinal pour dire Non au choc des savoirs, une mobilisation intersyndicale nationale. Les syndicats refusent de mettre en place une « réforme qui trie les élèves et qui va creuser les inégalités ».

À côté du retrait du « choc des savoirs », ils demandent notamment l'abandon des dispositifs réduisant l'enseignement comme le SNU et les stages de fin de seconde, mais aussi l'annulation des 10 milliards d'euros de coupes budgétaires supplémentaires.

Orne :

Après la grève du 2, on demande aux parents de nous soutenir en ne mettant pas leurs enfants en classe dans les écoles et dans les collèges, le 4 avril. La veille de l'opération, les principaux de tous les collèges ont envoyé un message aux familles à la demande du dasen. Le message est clair : n'écoutez pas les syndicats, n'écoutez pas les collègues mettez vos gamins à l'école sinon les absences seront comptabilisées ! Le dasen n'est pas serein c'est certain !!! Cela a dissuadé bcp de parents mais on a quand même fait un truc énorme !

Ce jeudi 4 avril :

90% d'absents au collège Dolto de l'Aigle

90% d'absents au collège J Brel de la Ferté Macé

80% d'absents au collège Chartier de Mortagne au Perche

60% d'absents aux collèges Balzac et Saint Exupéry d'Alençon